

## Formations habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage

Intitulé de la formation	Identification de l'établissement									
	N° siret	Dénomination de l'établissement de formation	N° voie	Code postal	Ville	Tél	Etablissement gestionnaire			
							Dénomination	n° Voie	Code postal	Ville
LICENCE PROFESSIONNELLE Gestion de la production industrielle Option Coordonnateur des Améliorations des Processus d'Entreprises (CAPE)	199 318 270 00345	IUT de Montreuil	140 rue de le Nouvelle France	93100	Montreuil	01 48 70 37 29	Université Paris 8 Saint Denis	2 Rue de la liberté	93526	Saint Denis
LICENCE PROFESSIONNELLE Systèmes informatiques et logiciels Option Communication, Informatique et Multimédia (CIM)	199 318 270 00345	IUT de Montreuil	140 rue de le Nouvelle France	93100	Montreuil	01 48 70 37 29	Université Paris 8 Saint Denis	2 Rue de la liberté	93526	Saint Denis
LICENCE PROFESSIONNELLE Systèmes informatiques et logiciels Option Conception des Systèmes d'Information, Intégration et Décision (CSID)	199 318 270 00345	IUT de Montreuil	140 rue de le Nouvelle France	93100	Montreuil	01 48 70 37 29	Université Paris 8 Saint Denis	2 Rue de la liberté	93526	Saint Denis
LICENCE PROFESSIONNELLE Commerce Option Commerce électronique	199 318 270 00345	IUT de Montreuil	140 rue de le Nouvelle France	93100	Montreuil	01 48 70 37 29	Université Paris 8 Saint Denis	2 Rue de la liberté	93526	Saint Denis
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO)	199 318 270 00345	IUT de Montreuil	140 rue de le Nouvelle France	93100	Montreuil	01 48 70 37 29	Université Paris 8 Saint Denis	2 Rue de la liberté	93526	Saint Denis
DUT Gestion administrative et commerciale (GACO)	199 318 270 00345	IUT de Montreuil	140 rue de le Nouvelle France	93100	Montreuil	01 48 70 37 29	Université Paris 8 Saint Denis	2 Rue de la liberté	93526	Saint Denis
DUT Informatique	199 318 270 00345	IUT de Montreuil	140 rue de le Nouvelle France	93100	Montreuil	01 48 70 37 29	Université Paris 8 Saint Denis	2 Rue de la liberté	93526	Saint Denis

Formations habilitées à percevoir la part hors quota au barème réservée aux formations technologiques, au titre de la catégorie B.

Possibilité de cumul avec les catégories A ou C.